Je filme ma formation / Je filme ma première année à l'université Modalités

Le concept

Le concours propose aux étudiants de réaliser une vidéo afin de faire découvrir leur formation :

- Les étudiants (seuls ou en groupe) doivent réaliser une vidéo de 3 minutes sur leur première année à l'université
- La vidéo doit répondre aux questions que se posent les jeunes en phase d'orientation : quelles sont les matières enseignées, les attendus pour réussir la première année ? Quels sont les débouchés des formations ?
- Les étudiants peuvent mettre en valeur leur formation, leur établissement, les enseignants qui la dispensent
- Les établissements peuvent mettre en valeur les équipements dont ils bénéficient, les résultats obtenus en matière d'employabilité de leurs étudiants.
- Les étudiants lauréats ainsi que leurs établissements d'origine seront invités à la cérémonie de remise des prix le 26 mars 2020 au Grand Rex à Paris, en présence de personnalités du monde de l'éducation, des médias, de l'entreprise, de la production audiovisuelle. Le jury sera présidé par la journaliste Wendy Bouchard.

Comment ça marche?

- Les étudiants réalisent leur vidéo de façon autonome, celle-ci est validée par l'université.
- Les vidéos sont réalisées avec les moyens des étudiants. Les organisateurs du concours offrent des dotations en matériel en cas de besoin ainsi qu'un accompagnement sous forme de tutoriels et par mail : www.jefilmemaformation.tv

Inscription et calendrier

Les étudiants peuvent s'inscrire sur le site : <u>www.jefilmemaformation.tv</u>

• Date limite d'inscription : 19 janvier 2020

Date limite d'envoi des vidéos : 3 février 2020

• Cérémonie officielle de remise du Trophée de l'Orientation : 26 mars 2020